

DÉCOUVREZ DE NOUVEAUX HORIZONS UNIVERSITAIRES

Bourses d'études de 2^e ou 3^e cycle à l'étranger

Québec - Mexique

2001-2002

I — Bourses complètes offertes par le SRE
(Ministère des Affaires extérieures du Mexique)
de maîtrise, de doctorat, de spécialisation et de postdoctorat.

LES ÉCHANGES UNIVERSITAIRES UNE DYNAMIQUE DE PARTAGE



<u>Entente</u>	<u>Caractéristiques des bourses</u>	<u>Les bourses couvert</u>	<u>Admissibilité</u>	<u>Documents à présenter</u>	<u>Renseignements supplémentaires</u>
<u>Critères de présélection</u>	<u>Sélection finale</u>	<u>Obligations</u>		<u>Veillez envoyer votre dossier à :</u>	<u>Renseignements auprès des établissements</u>

L'entente

Le 18 mai 1999, les gouvernements du Québec et des États-Unis du Mexique ont renouvelé leur entente de 1994 afin de consolider et d'accroître leurs liens de coopération y compris la formation universitaire et les stages professionnels en entreprises. À cette fin, ils créent des programmes d'échange de bourses à

l'intention des Québécoises et Québécois et des Mexicaines et Mexicains.

Deux programmes mexicains de bourses sont destinés aux Québécoises et aux Québécois :

1. Bourses complètes offertes par le SRE (Ministère des Affaires Extérieures du Mexique) de maîtrise, de doctorat, de spécialisation et de postdoctorat
2. Bourses complètes de stage de perfectionnement ou de recherche scientifique de courte durée.

Les personnes qui désirent s'inscrire à l'un ou l'autre des deux programmes mexicains y accèdent par concours

Le présent appel de candidature se rapporte uniquement au premier programme. Le second fait l'objet d'un [concours](#) séparé.

1. Bourses complètes offertes par le SRE (Ministère des Affaires Extérieures du Mexique) de maîtrise, de doctorat, de spécialisation et de postdoctorat.

Caractéristiques des bourses

- au nombre de cinq, elles sont destinées à des études universitaires (maîtrise, doctorat ou spécialisation) ou à des stages de recherche postdoctorale ayant un contenu scolaire, dans des établissements d'enseignement publics mexicains;
- elles ne sont valides que pour des établissements publics mexicains dans toutes les spécialités, sauf l'odontologie, la chirurgie plastique, le marketing, la comptabilité et la publicité;
- elles sont accordées pour au moins trois mois et au plus un an (12 mois consécutifs);
- elles sont renouvelables à deux reprises sur demande, pour une durée totale de trois ans si le programme d'études de la boursière ou du boursier et ses succès scolaires le justifient. Un séjour prolongé au-delà de la durée normale d'un programme d'études sera à la charge du candidat ou de la candidate.

Les bourses couvrent exclusivement

- droits d'inscription et droits de scolarité;
- une allocation mensuelle destinée à couvrir les frais de séjour, équivalente à 3,5 fois le salaire minimum du District fédéral (D.F.) (3 617,25 pesos en mai 1999), pour des études de maîtrise, et à 5 fois (5 167,50 pesos en mai 1999), pour des études de doctorat et de postdoctorat. Cette allocation mensuelle est sujette à révision;
- une allocation forfaitaire unique pour les frais d'installation, équivalente à l'allocation mensuelle pour les frais de subsistance;
- une assurance médicale de l'Institut mexicain de l'assurance sociale (IMSS); et
- les frais du transport aérien intérieur, à l'aller et au retour, pour les boursiers et les boursières qui poursuivent des études à l'extérieur de la ville de Mexico, une seule fois, au début et à la fin du

programme d'études.

Vous êtes admissible au concours si vous répondez à toutes les conditions suivantes :

- être citoyenne canadienne ou citoyen canadien ou résidente permanente ou résident permanent;
- être domicilié ou domiciliée au Québec depuis au moins un an et y avoir votre résidence permanente au sens de la Loi et du Règlement sur l'assurance-maladie du Québec;
- avoir une connaissance de la langue espagnole correspondant aux exigences de votre discipline et plus particulièrement de votre projet d'études ou de recherche.

Outre ce qui est demandé par le Mexique et qui ne figure pas sur la liste ci-dessous, votre dossier, soumis en trois exemplaires, dont l'original, doit contenir les pièces justificatives suivantes :

- la preuve de votre admission ou invitation dans un établissement universitaire public mexicain capable de répondre aux exigences de votre projet d'études et de recherche. Faute de quoi et dans l'intervalle, inclure une preuve des démarches que vous avez effectuées auprès d'établissements qui pourraient vous admettre ou vous inviter;
- le cas échéant, la preuve de votre inscription à un programme de maîtrise ou de doctorat dans un établissement universitaire québécois à un programme dont fait partie intégrante votre projet d'études ou de recherche au Mexique, si ce projet ne se déroule que partiellement dans ce pays;
- le cas échéant, un document officiel de votre directrice ou directeur de recherche à l'université québécoise attestant que vos études et travaux faits au Mexique seront reconnus comme partie intégrante de votre programme à l'université québécoise;
- votre extrait ou acte de naissance (l'original ou une copie certifiée conforme) **et, si vous n'êtes pas né(e) au Canada**, une preuve de citoyenneté canadienne ou de résidence permanente;
- une photocopie de votre carte d'assurance-maladie du Québec valide;
- une adresse et un numéro de téléphone où il est possible de vous joindre durant l'année scolaire, ainsi que votre adresse permanente et le numéro de téléphone à cette adresse;
- la demande de bourse présentée sur le formulaire prescrit par le Mexique;
- trois exemplaires d'une même photographie récente de format passeport
- votre curriculum vitae à jour, détaillé et rédigé en français ou en anglais, selon votre langue d'usage. Y joindre une version en espagnol;
- la description détaillée de votre projet d'études ou de recherche de deux à cinq pages au maximum, rédigée en français ou en anglais, selon votre langue d'usage (il ne s'agit pas d'une liste des cours à suivre); le cas échéant, elle comportera en annexe un plan complet de vos études pour le diplôme visé en y distinguant très clairement les parties qui doivent être exécutées respectivement dans l'établissement d'attache au Québec et dans l'établissement d'accueil au Mexique ainsi que la durée que vous prévoyez pour le séjour dans ce pays. Une version en espagnol est requise;
- deux lettres de recommandation **confidentielles**, dactylographiées sur papier à en-tête (**envoyées directement au secrétariat du concours par leurs signataires**). L'une de ces deux lettres doit être

émise par votre directrice ou directeur de recherche ou, si vous n'en avez pas au moment de la demande, par une professeure ou un professeur qui vous connaît suffisamment pour pouvoir vous recommander avec pertinence et se prononcer sur votre projet après l'avoir examiné;

- vos relevés de notes **officiels** d'études post-secondaires (**envoyés directement au secrétariat du concours par l'établissement qui les a établis**);
- une attestation de votre connaissance de la langue espagnole signée par une professeure ou un professeur d'espagnol de votre université.

Les documents qui, pour des raisons valables, ne peuvent accompagner votre demande de bourse doivent nous être envoyés dans les meilleurs délais, sinon la bourse ne pourra vous être attribuée. La preuve de votre admission dans un établissement universitaire du pays d'accueil fait partie de ces documents.

Si vous demandez à des tiers de nous faire parvenir en votre nom des documents, tels des relevés de notes officiels, des lettres de recommandation ou des attestations d'études, vous devrez faire les démarches nécessaires pour vous assurer que ces documents nous parviennent dans les délais impartis.

Renseignements supplémentaires et candidatures

Veillez consulter les sites Web suivants qui sont classés par ordre d'importance :

- <http://becas.sre.gob.mx>
- <http://sre.gob.mx>
- <http://anuies.mx>
- <http://serpiente.dgsca.unam.mx>
- <http://conacyt.mx>
- <http://edumexico.org>

Vous y trouverez les formulaires de demande de bourses prescrits pour les concours de l'année 2002; les formulaires des années précédentes ne sont pas valides.

Tous les documents, y compris ceux émis par des tiers, doivent porter votre nom et la mention
« **BOURSES QUÉBEC-MEXIQUE 2002** »
et parvenir au ministère de l'Éducation au plus tard
le 8 juin 2001.

Les dossiers en retard ou incomplets ne sont pas recevables et ne seront pas soumis au comité québécois d'évaluation.

Critères de présélection au Québec

- la pertinence, l'intérêt et la qualité du projet d'études ou de recherche (40%);
- le dossier scolaire et les lettres de recommandations (20%);
- l'expérience professionnelle ou scolaire dans le domaine d'études ou de recherche (20%);
- le lieu d'accueil : adéquation de ses ressources aux exigences du projet; invitation ou offre d'admission reçue ou démarches entreprises en ce sens (10%);
- adaptation prévisible : expériences interculturelles et internationales, connaissance de la langue du pays; débrouillardise (10%).

Le pourcentage des points attribués aux différents critères est communiqué à titre indicatif. Le jury peut tenir compte d'autres critères s'il les juge pertinents. S'il y a lieu, ces critères additionnels vous seront précisés en même temps que vous seront communiqués vos résultats. Les décisions du jury sont sans appel. Le jury n'est pas tenu de recommander des candidatures si aucune d'elles n'est jugée satisfaisante.

Il importe de noter que, pour l'essentiel, le jury québécois est composé de professeures et professeurs d'université spécialisés dans les mêmes disciplines que les candidats et candidates. Sa composition, en tenant compte de la particularité, de l'affinité et de la complémentarité des disciplines en présence, permet de cerner l'ensemble des dossiers de candidature qui lui sont soumis.

Le Consulat général du Mexique à Montréal participe aux séances de travail du jury québécois de présélection.

Sélection finale

Le Mexique effectue la sélection finale. L'obtention de la bourse demandée est conditionnelle à votre admission dans un établissement d'enseignement supérieur reconnu par les autorités mexicaines. Le gouvernement du Québec fait connaître aux candidates et aux candidats les décisions du Mexique.

Obligations

1. À l'arrivée dans le pays d'accueil, transmettre sans tarder au ministère de l'Éducation du Québec ses coordonnées complètes dans ce pays, afin de faire les suivis nécessaires;
2. Un mois après la fin de son séjour dans le pays d'accueil, soumettre au ministère de l'Éducation un rapport de fin de séjour traitant des points suivants :
 - votre adaptation dans différents domaines;
 - l'encadrement de vos études et de votre recherche, notamment par votre directrice ou directeur de recherche dans l'établissement d'accueil;
 - le cas échéant, la communication avec votre directrice ou directeur de recherche dans l'université d'attache québécoise, le suivi et l'encadrement qu'elle ou qu'il a pu accorder à distance durant vos études;
 - la réalisation de votre projet d'études ou de recherche;
 - votre propre évaluation de votre séjour, les perspectives scolaires et professionnelles entrevues;

- o vos suggestions à l'intention des futures boursières et futurs boursiers et des responsables du programme de bourses pour combler les lacunes ou obvier aux difficultés qui auront été relevées dans votre rapport;
- o tout autre sujet que vous voudrez y traiter.

Omettre de déposer un rapport ou soumettre un jugé insatisfaisant rend une boursière ou un bousier inadmissible aux futurs concours de tous les programmes de bourses d'études de 2^e ou de 3^e cycle à l'étranger.

3. Participer, à titre d'ancien boursier ou d'ancienne boursière, à la préparation de nouveaux boursiers ou de nouvelles boursières à leur futur séjour dans un pays et un établissement d'accueil à l'étranger.

Veillez envoyer votre dossier à :

Monsieur Blaise Kofi DATEY, Ph.D.
 Chargé de programme
 Direction des affaires étudiantes et de la coopération
 Ministère de l'Éducation
 1035, rue De La Chevrotière, 18^e étage
 Québec (Québec) G1R 5A5
 Téléphone : (418) 643-2955
 Télécopieur : (418) 643-0622

Renseignements auprès des établissements

Pour obtenir les formulaires ou de plus amples renseignements, veuillez vous adresser au service compétent de votre université dans la liste ci-dessous.

<u>UNIVERSITÉ BISHOP'S</u>	<u>UNIVERSITÉ CONCORDIA</u>	<u>UNIVERSITÉ LAVAL</u>	<u>UNIVERSITÉ McGILL</u>	<u>UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL</u>
<u>ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES</u>	<u>ÉCOLE POLYTECHNIQUE</u>	<u>UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE</u>	<u>UNIVERSITÉ DU QUÉBEC</u>	<u>ENAP</u>
<u>ETS</u>	<u>IAF</u>	<u>INRS</u>	<u>TELUQ</u>	<u>UQAT</u>
<u>UQAC</u>	<u>UQAH</u>	<u>UQAM</u>	<u>UQAR</u>	<u>UQTR</u>

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC

<p>UNIVERSITÉ BISHOP'S</p> <p>Madame Diane MILLS Université Bishop's Rue du Collège Lennoxville (Québec) J1M 1Z7 Tél. : (819) 822-9600 Télécopieur : (819) 822-9661</p>	<p>UNIVERSITÉ CONCORDIA</p> <p>Madame Patricia VERRET Département des études supérieures Université Concordia 1455, boul. de Maisonneuve Ouest Montréal (Québec) H3G 1M8 Tél. : (514) 848-3809 Télécopieur : (514) 848-2812</p>	<p>UNIVERSITÉ LAVAL</p> <p>Madame Louise MONTREUIL Service des bourses et de l'aide financière Pavillon Alphonse Desjardins (bureau 2546) Université Laval Sainte-Foy (Québec) G1K 7P4 Tél. : (418) 656-2131, poste 6715 Télécopieur : (418) 656-7775</p>	<p>UNIVERSITÉ MCGILL</p> <p>Monsieur Claude LALANDE Responsable des admissions, bourses et systèmes Service des études supérieures Faculté des études supérieures et de la recherche Université McGill Pavillon James 845, rue Sherbrooke Ouest, bureau 400 Montréal (Québec) H3A 2T5 Tél. : (514) 398-3995 Télécopieur : (514) 398-2626</p>
<p>UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL</p> <p>Madame Andrée BOUCHER Service des bourses Faculté des études supérieures Université de Montréal Case postale 6128, succursale Centre-ville Montréal (Québec) H3T 1J7 Tél. : (514) 343-6421 Télécopieur : (514) 343-2252</p>	<p>ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES</p> <p>Madame Johanne HARVEY Responsable des services d'aide individuelle et financière et de la vie étudiante Service aux étudiants École des hautes études commerciales 3000, chemin de la Côte Sainte-Catherine Local RJ.711 Montréal (Québec) H3T 2A7 Tél. : (514) 340-6168 Télécopieur : (514) 340-5636</p>	<p>ÉCOLE POLYTECHNIQUE</p> <p>Madame Sylvie MAILHOT Responsable de l'aide financière Service aux étudiants École polytechnique Case postale 6079, succursale "Centre-ville" Montréal (Québec) H3C 3A7 Tél. : (514) 340-4843 Télécopieur : (514) 340-5964</p>	<p>UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE</p> <p>Monsieur Luc RAÎCHE Coordonateur Programme de bourses d'études Service à la vie étudiante Université de Sherbrooke Sherbrooke (Québec) J1K 2R1 Tél. : (819) 821-8000, poste 3959 Télécopieur : (819) 821-7930</p>

<p>UNIVERSITÉ DU QUÉBEC</p> <p>Monsieur Georges ARCAND Directeur associé à la coopération internationale Université du Québec 475, rue de l'Église Québec (Québec) G1K 9H7 Tél. : (418) 657-4349 Télécopieur : (418) 657-2132</p>	<p>ENAP</p> <p>Monsieur Pierre DUCHARME Responsable des services aux étudiants École nationale d'administration publique 555, boul. Charest Est Québec (Québec) G1K 9E5 Tél. : (418) 641-3000, poste 6864 Télécopieur (Registrariat) : (418) 641-3055</p>	<p>ETS</p> <p>Madame Monique GAGNON École de technologie supérieure 1100, rue Notre-Dame Ouest Montréal (Québec) H3C 1K3 Tél. : (514) 396-8800, poste 8842 Télécopieur : (514) 396-8581</p>	<p>IAF</p> <p>Madame Ginette BOULANGER Institut Armand-Frappier 531, boulevard des Prairies Ville de Laval (Québec) H7N 4Z3 Tél. : (450) 687-5010, poste 4233 Télécopieur : (450) 686- 5501</p>
<p>INRS</p> <p>Monsieur René-Paul FOURNIER Directeur du Service des études avancées et de la recherche Institut national de la recherche scientifique Tour de la Cité 2600, boulevard Laurier, bureau 640 Case postale 7500 Sainte-Foy (Québec) G1V 4C7 Tél. : (418) 654-3812 Télécopieur : (418) 654-2525</p>	<p>TELUQ</p> <p>Madame Christine WELLS Responsable des prêts et bourses Télé-université 455, rue de l'Église Case postale 4800 Québec (Québec) G1K 9H5 Tél. :(418) 657-2262, poste 5316 1-800-665-4333 Télécopieur : (418) 657-2094</p>	<p>UQAT</p> <p>Madame Thérèse DUBREUIL Responsable aide financière et logement Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue 445, boulevard de l'Université Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E4 Tél. : (819) 762-0971, poste 2202 Télécopieur : (819) 797-4727</p>	<p>UQAC</p> <p>Madame Madeleine DELISLE Responsable des bourses d'excellence Service aux étudiants Université du Québec à Chicoutimi 555, boulevard de l'Université Chicoutimi (Québec) G7H 2B1 Tél. : (418) 545-5016, poste 2016 Télécopieur : (418) 545- 5012</p>
<p>UQAH</p> <p>Madame Nicole CARRIER-RENAUD Bureau du registraire Université du Québec à Hull 283, boulevard Alexandre-Taché Case postale 1250, station B Hull (Québec) J8X 3X7</p>	<p>UQAM</p> <p>Monsieur Daniel GOURDE Service de l'aide financière Pavillon J.-A.-De-Sève, local DS-R317 Université du Québec à Montréal 320, rue Sainte-Catherine Est Montréal (Québec) H2X 1L7 Tél. : (514) 987-3000, poste 4110 Télécopieur : (514) 987-8739</p>	<p>UQAR</p> <p>Monsieur Jacques DASTOUS Responsable de l'aide financière Service aux étudiants Université du Québec à Rimouski 300, allée des Ursulines, local E.105 Rimouski (Québec) G5L 3A1 Tél. : (418) 724-1530 Télécopieur : (418) 724-1525</p>	<p>UQTR</p> <p>Monsieur Louis GUILBERT Services aux étudiants Université du Québec à Trois-Rivières Case postale 500 Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7 Tél. : (819) 376-5194</p>

Tél. : (819) 773-1845
Télécopieur : (819)
773-1835

Télécopieur : (819) 376-
5199



Les questions et commentaires peuvent être adressés
soit à *Solange Dallaire* ou *Blaise Kofi DATEY, Ph.D.*



par courrier électronique,



ou par téléphone : (418) 643-2955.



dernière révision le 30 mai 2001



DÉCOUVREZ DE NOUVEAUX HORIZONS UNIVERSITAIRES

Bourses d'études de 2^e ou 3^e cycle à l'étranger

Québec - Mexique

2001-2002

II — Bourses complètes de stage de perfectionnement
ou de recherche scientifique de courte durée

LES ÉCHANGES UNIVERSITAIRES UNE DYNAMIQUE DE PARTAGE



<u>Entente</u>	<u>Caractéristiques des bourses</u>	<u>Les bourses couvrent</u>	<u>Admissibilité</u>	<u>Documents à présenter</u>	<u>Renseignements supplémentaires</u>
<u>Critères de présélection</u>	<u>Sélection finale</u>	<u>Obligations</u>		<u>Veillez envoyer votre dossier à :</u>	<u>Renseignements auprès des établissements</u>

L'entente

Le 18 mai 1999, les gouvernements du Québec et des Etats-Unis du Mexique ont renouvelé leur entente de 1994 afin de consolider et d'accroître leurs liens de coopération y compris la formation universitaire et les stages professionnels en entreprises. À cette fin, ils créent des programmes d'échange de bourses à l'intention des Québécoises et Québécois et des Mexicaines et Mexicains.

Deux programmes mexicains de bourses sont destinés aux Québécoises et aux Québécois :

1. Bourses complètes offertes par le SRE (Ministère des Affaires Extérieures du Mexique) de maîtrise, de doctorat, de spécialisation et de postdoctorat
2. Bourses complètes de stage de perfectionnement ou de recherche scientifique de courte durée.

Les personnes qui désirent s'inscrire à l'un ou l'autre des deux programmes mexicains y accèdent par concours.

Le présent appel de candidature se rapporte uniquement au second programme. Le premier fait l'objet d'un [concours](#) séparé.

2. Bourses complètes de stage de perfectionnement ou de recherche scientifique de courte durée.

Caractéristiques des bourses

- au nombre de trois, elles visent le perfectionnement des connaissances ou du savoir-faire dans un champ d'études ou de recherche de niveau universitaire;
- elles sont accordées pour quatre mois au maximum;

Les bourses couvrent exclusivement

- droits d'inscription et droits de scolarité;
- une allocation mensuelle destinée à couvrir les frais de séjour, équivalente à 3,5 fois le salaire minimum du District fédéral (D.F.) (3 617,25 pesos en mai 1999), pour des études de maîtrise, et à 5 fois (5 167,50 pesos en mai 1999), pour des études de doctorat et de postdoctorat. Cette allocation mensuelle est sujette à révision;
- une allocation forfaitaire unique pour les frais d'installation, équivalente à l'allocation mensuelle pour les frais de subsistance;
- une assurance médicale offerte par l'Institut mexicain de l'assurance sociale (IMSS); et
- les frais de transport aérien intérieur, à l'aller et au retour, pour les boursiers et les boursières qui poursuivent des études à l'extérieur de la ville de Mexico, une seule fois, au début et à la fin du stage.

Vous êtes admissible au concours si vous répondez à toutes les conditions suivantes :

- être citoyenne canadienne ou citoyen canadien ou résidente permanente ou résident permanent;
- être domicilié ou domiciliée au Québec depuis au moins un an et y avoir votre résidence permanente au sens de la Loi et du Règlement sur l'assurance-maladie du Québec;

- avoir une connaissance de la langue espagnole correspondant aux exigences de votre discipline et plus particulièrement de votre projet d'études ou de recherche.

Outre ce qui est demandé par le Mexique et qui ne figure pas sur la liste ci-dessous, votre dossier, soumis en trois exemplaires, dont l'original, doit contenir les pièces justificatives suivantes :

- une attestation de l'organisme qui parraine votre projet;
- la preuve de votre admission ou invitation dans un établissement agréé par les autorités mexicaines et capable de répondre aux exigences de votre projet d'études et de recherche. Faute de quoi et dans l'intervalle, inclure une preuve des démarches que vous avez effectuées auprès d'établissements qui pourraient vous admettre ou vous inviter;
- votre extrait ou acte de naissance (l'original ou une copie certifiée conforme) **et, si vous n'êtes pas né(e) au Canada**, une preuve de citoyenneté canadienne ou de résidence permanente;
- une photocopie de votre carte d'assurance-maladie du Québec valide;
- une adresse et un numéro de téléphone où il est possible de vous joindre ainsi que votre adresse permanente et le numéro de téléphone à cette adresse;
- la demande de bourse présentée sur le formulaire prescrit par le Mexique;
- trois exemplaires d'une même photographie récente de format passeport;
- votre curriculum vitae à jour, détaillé et rédigé en français ou en anglais, selon votre langue d'usage. Y joindre une version en espagnol;
- la description détaillée de votre projet de stage de deux à cinq pages au maximum, rédigée en français ou en anglais, selon votre langue d'usage. Elle doit préciser le temps nécessaire pour mener à bien votre projet au Mexique. Une version du projet en espagnol est requise;
- deux lettres de recommandation **confidentielles**, dactylographiées sur papier à en-tête (**envoyées directement au secrétariat du concours par leurs signataires**). L'une de ces deux lettres doit être rédigée par une professeure ou un professeur qui vous connaît suffisamment pour pouvoir vous recommander avec pertinence et se prononcer sur votre projet après l'avoir examiné;
- vos relevés de notes **officiels** d'études post-secondaires (**envoyés directement au secrétariat du concours par l'établissement qui les a établis**);
- une attestation de votre connaissance de la langue espagnole signée par une professeure ou un professeur d'espagnol de votre université;

Les documents qui, pour des raisons valables, ne peuvent accompagner votre demande de bourse doivent nous être envoyés dans les meilleurs délais, sinon la bourse ne pourra vous être attribuée. La preuve de votre admission ou invitation dans un établissement universitaire du pays d'accueil fait partie de ces documents. Si vous demandez à des tiers de nous faire parvenir en votre nom des documents, tels des relevés de notes officiels, des lettres de recommandation ou des attestations d'études, vous devrez faire les démarches nécessaires pour vous assurer que ces documents nous parviennent dans les délais impartis.

Renseignements supplémentaires et candidatures

Veillez consulter les sites Web suivants qui sont classés ci-dessous par ordre d'importance :

- <http://becas.sre.gob.mx>
- <http://sre.gob.mx>
- <http://anuies.mx>
- <http://serpiente.dgsca.unam.mx>
- <http://conacyt.mx>
- <http://edumexico.org>

Vous y trouverez les formulaires de demande de bourse prescrits pour les concours de l'année 2002; les formulaires des années précédentes ne sont pas valides.

Tous les documents, y compris ceux qui sont émis par des tiers, doivent porter votre nom et la mention
« **BOURSES QUÉBEC-MEXIQUE 2002** »
et parvenir au MEQ au plus tard le 8 juin 2001.

Les dossiers en retard ou incomplets ne sont pas recevables et ne seront pas soumis au comité québécois d'évaluation.

Critères de présélection au Québec

- la pertinence, l'intérêt et la qualité du projet de stage (40%);
- le dossier scolaire et les lettres de recommandations (20%);
- l'expérience professionnelle ou scolaire dans le domaine d'études ou de recherche (20%);
- le lieu d'accueil : adéquation de ses ressources aux exigences du projet; invitation ou offre d'admission reçue ou démarches entreprises en ce sens (10%);
- adaptation prévisible : expériences interculturelles et internationales, connaissance de la langue du pays; débrouillardise (10%).

Le pourcentage des points attribués aux différents critères est communiqué à titre indicatif. Le jury peut tenir compte d'autres critères s'il les juge pertinents. S'il y a lieu, ces critères additionnels vous seront précisés en même temps que vos résultats. Les décisions du jury sont sans appel. Le jury n'est pas tenu de recommander des candidatures si aucune d'elles n'est jugée satisfaisante.

Il importe de noter que, pour l'essentiel, le jury québécois est composé de professeures et professeurs d'université spécialisés dans les mêmes disciplines que les candidats et candidates. Sa composition, en tenant compte de la particularité, de l'affinité et de la complémentarité des disciplines en présence, permet de cerner l'ensemble des dossiers de candidature qui lui sont soumis.

Le Consulat général du Mexique à Montréal participe aux séances de travail du jury québécois de présélection.

Sélection finale

Le Mexique effectue la sélection finale. L'obtention de la bourse demandée est conditionnelle à votre admission ou à votre invitation dans un établissement d'enseignement supérieur reconnu par les autorités mexicaines. Le gouvernement du Québec fait connaître aux candidates et aux candidats les décisions du Mexique.

Obligations

1. À l'arrivée dans le pays d'accueil, transmettre sans tarder au ministère de l'Éducation du Québec ses coordonnées complètes dans ce pays, afin de faire les suivis nécessaires;
2. Un mois après la fin de son séjour dans le pays d'accueil, soumettre au ministère de l'Éducation du Québec un rapport de fin de séjour traitant des points suivants :
 - votre adaptation dans différents domaines;
 - l'encadrement de vos études et de votre recherche, notamment par votre directrice ou directeur de recherche dans l'établissement d'accueil;
 - le cas échéant, la communication avec votre directrice ou directeur de recherche à l'université d'attache québécoise, le suivi et l'encadrement qu'elle ou qu'il a pu accorder à distance pendant vos études;
 - la réalisation de votre projet d'études ou de recherche;
 - votre propre évaluation de votre séjour, les perspectives scolaires et professionnelles entrevues;
 - vos suggestions à l'intention des futures boursières et futurs boursiers et des responsables du programme de bourses pour combler les lacunes ou obvier aux difficultés qui auront été relevées dans votre rapport;
 - tout autre sujet que vous voudrez y traiter.

Omettre de déposer un rapport ou soumettre un rapport jugé insatisfaisant rend une boursière ou un boursier inadmissible aux futurs concours de tous les programmes de bourses d'études ou de stages à l'étranger.

3. Participer, à titre d'ancien boursier ou d'ancienne boursière, à la préparation de nouveaux boursiers ou de nouvelles boursières à leur futur séjour dans un pays et un établissement d'accueil à l'étranger.

Veillez envoyer votre dossier à :

Monsieur Blaise Kofi DATEY, Ph.D.
Chargé de programme
Direction des affaires étudiantes et de la coopération
Ministère de l'Éducation
1035, rue De La Chevrotière, 18^e étage

Québec (Québec) G1R 5A5
 Téléphone : (418) 643-2955
 Télécopieur : (418) 643-0622

Renseignements auprès des établissements

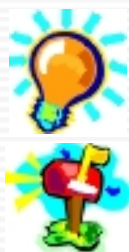
Pour obtenir les formulaires ou de plus amples renseignements, veuillez vous adresser au service compétent de votre université dans la liste ci-dessous.

<u>UNIVERSITÉ BISHOP'S</u>	<u>UNIVERSITÉ CONCORDIA</u>	<u>UNIVERSITÉ LAVAL</u>	<u>UNIVERSITÉ MCGILL</u>	<u>UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL</u>
<u>ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES</u>	<u>ÉCOLE POLYTECHNIQUE</u>	<u>UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE</u>	<u>UNIVERSITÉ DU QUÉBEC</u>	<u>ENAP</u>
<u>ETS</u>	<u>IAF</u>	<u>INRS</u>	<u>TELUQ</u>	<u>UQAT</u>
<u>UQAC</u>	<u>UQAH</u>	<u>UQAM</u>	<u>UQAR</u>	<u>UQTR</u>
<u>MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC</u>				

UNIVERSITÉ BISHOP'S Madame Diane MILLS Université Bishop's Rue du Collège Lennoxville (Québec) J1M 1Z7 Tél. : (819) 822-9600 Télécopieur : (819) 822-9661	UNIVERSITÉ CONCORDIA Madame Patricia VERRET Département des études supérieures Université Concordia 1455, boul. de Maisonneuve Ouest Montréal (Québec) H3G 1M8 Tél. : (514) 848-3809 Télécopieur : (514) 848-2812	UNIVERSITÉ LAVAL Madame Louise MONTREUIL Service des bourses et de l'aide financière Pavillon Alphonse Desjardins (bureau 2546) Université Laval Sainte-Foy (Québec) G1K 7P4 Tél. : (418) 656-2131, poste 6715 Télécopieur : (418) 656-7775	UNIVERSITÉ MCGILL Monsieur Claude LALANDE Responsable des admissions, bourses et systèmes Service des études supérieures Faculté des études supérieures et de la recherche Université McGill Pavillon James 845, rue Sherbrooke
---	---	---	---

			<p>Ouest, bureau 400 Montréal (Québec) H3A 2T5 Tél. : (514) 398-3995 Télécopieur : (514) 398-2626</p>
<p>UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL</p> <p>Madame Andrée BOUCHER Service des bourses Faculté des études supérieures Université de Montréal Case postale 6128, succursale Centre-ville Montréal (Québec) H3T 1J7 Tél. : (514) 343-6421 Télécopieur : (514) 343-2252</p>	<p>ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES</p> <p>Madame Johanne HARVEY Responsable des services d'aide individuelle et financière et de la vie étudiante Service aux étudiants École des hautes études commerciales 3000, chemin de la Côte Sainte-Catherine Local RJ.711 Montréal (Québec) H3T 2A7 Tél. : (514) 340-6168 Télécopieur : (514) 340-5636</p>	<p>ÉCOLE POLYTECHNIQUE</p> <p>Madame Sylvie MAILHOT Responsable de l'aide financière Service aux étudiants École polytechnique Case postale 6079, succursale "Centre-ville" Montréal (Québec) H3C 3A7 Tél. : (514) 340-4843 Télécopieur : (514) 340-5964</p>	<p>UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE</p> <p>Monsieur Luc RAÎCHE Coordonateur Programme de bourses d'études Service à la vie étudiante Université de Sherbrooke Sherbrooke (Québec) J1K 2R1 Tél. : (819) 821-8000, poste 3959 Télécopieur : (819) 821-7930</p>
<p>UNIVERSITÉ DU QUÉBEC</p> <p>Monsieur Georges ARCAND Directeur associé à la coopération internationale Université du Québec 475, rue de l'Église Québec (Québec) G1K 9H7 Tél. : (418) 657-4349 Télécopieur : (418) 657-2132</p>	<p>ENAP</p> <p>Monsieur Pierre DUCHARME Responsable des services aux étudiants École nationale d'administration publique 555, boul. Charest Est Québec (Québec) G1K 9E5 Tél. : (418) 641-3000, poste 6864 Télécopieur (Registrariat) : (418) 641-3055</p>	<p>ETS</p> <p>Madame Monique GAGNON École de technologie supérieure 1100, rue Notre-Dame Ouest Montréal (Québec) H3C 1K3 Tél. : (514) 396-8800, poste 8842 Télécopieur : (514) 396-8581</p>	<p>IAF</p> <p>Madame Ginette BOULANGER Institut Armand-Frappier 531, boulevard des Prairies Ville de Laval (Québec) H7N 4Z3 Tél. : (450) 687-5010, poste 4233 Télécopieur : (450) 686-5501</p>

<p>INRS</p> <p>Monsieur René-Paul FOURNIER Directeur du Service des études avancées et de la recherche Institut national de la recherche scientifique Tour de la Cité 2600, boulevard Laurier, bureau 640 Case postale 7500 Sainte-Foy (Québec) G1V 4C7 Tél. : (418) 654-3812 Télécopieur : (418) 654-2525</p>	<p>TELUQ</p> <p>Madame Christine WELLS Responsable des prêts et bourses Télé-université 455, rue de l'Église Case postale 4800 Québec (Québec) G1K 9H5 Tél. : (418) 657-2262, poste 5316 1-800-665-4333 Télécopieur : (418) 657-2094</p>	<p>UQAT</p> <p>Madame Thérèse DUBREUIL Responsable aide financière et logement Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue 445, boulevard de l'Université Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E4 Tél. : (819) 762-0971, poste 2202 Télécopieur : (819) 797-4727</p>	<p>UQAC</p> <p>Madame Madeleine DELISLE Responsable des bourses d'excellence Service aux étudiants Université du Québec à Chicoutimi 555, boulevard de l'Université Chicoutimi (Québec) G7H 2B1 Tél. : (418) 545-5016, poste 2016 Télécopieur : (418) 545-5012</p>
<p>UQAH</p> <p>Madame Nicole CARRIER-RENAUD Bureau du registraire Université du Québec à Hull 283, boulevard Alexandre-Taché Case postale 1250, station B Hull (Québec) J8X 3X7 Tél. : (819) 773-1845 Télécopieur : (819) 773-1835</p>	<p>UQAM</p> <p>Monsieur Daniel GOURDE Service de l'aide financière Pavillon J.-A.-De-Sève, local DS-R317 Université du Québec à Montréal 320, rue Sainte-Catherine Est Montréal (Québec) H2X 1L7 Tél. : (514) 987-3000, poste 4110 Télécopieur : (514) 987-8739</p>	<p>UQAR</p> <p>Monsieur Jacques DASTOUS Responsable de l'aide financière Service aux étudiants Université du Québec à Rimouski 300, allée des Ursulines, local E.105 Rimouski (Québec) G5L 3A1 Tél. : (418) 724-1530 Télécopieur : (418) 724-1525</p>	<p>UQTR</p> <p>Monsieur Louis GUILBERT Services aux étudiants Université du Québec à Trois-Rivières Case postale 500 Trois-Rivières (Québec) G9A 5H7 Tél. : (819) 376-5194 Télécopieur : (819) 376-5199</p>



Les questions et commentaires peuvent être adressés soit à *Solange Dallaire* ou *Blaise Kofi DATEY, Ph.D.*

par courrier électronique,



ou par téléphone : (418) 643-2955.



dernière révision le 30 mai 2001

 *Retour
à la page
d'accueil*